

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que les produits de construction désignés dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

AGENCE POUR LA RENOVATION DES SOLS

2 bis avenue François Sommer
BP 60065 Glaire
08206 SEDAN CEDEX
FRANCE

et fabriqués dans l'usine :

AGENCE POUR LA RENOVATION DES SOLS
2 bis avenue François Sommer - BP 60065 Glaire
08206 SEDAN CEDEX - FRANCE

sont soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'évaluation de performance de réaction au feu des produits de construction, l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste la performance de réaction au feu des produits et que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance de cette performance décrites dans la spécification technique harmonisée de référence:

EN 14041 : 2004

sont appliquées et que les produits satisfont à toutes les exigences prescrites.

Performance de réaction au feu des produits : B_{fl} - s1, valable en pose collée avec un produit de préparation sur tout support classé A2_{fl} - s1 ou A1_{fl} de masse volumique ≥ 1200 kg/m³.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances des produits établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré le 9 février 2018, il annule et remplace le certificat précédemment délivré le 10 décembre 2015 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 9 février 2018

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE

Produits

TECSOM 2050 PREMIUM / 2050 PREMIUM DESIGN
TECSOM 2500 Nordic
TECSOM 2520 VARIATIONS
TECSOM 3550 LINEAR VISION
TECSOM 3580 CITY SQUARE
TECSOM 3600 Green System
TECSOM 3620 POINTE
TECSOM 3630S SUPREME / LINEAR FEVER II
TECSOM 3680 EXCELLENCE
TECSOM 3700 CONFIDENCE
TECSOM 3710 LIGNE TS / LINEAR SPIRIT II
TECSOM 3710 LIGNE / LINEAR SPIRIT
TECSOM 3800 CROSS
TECSOM CAMERA
TECSOM DECO 700
TECSOM DECOSTRUCTURE LOOP
TECSOM OMBRE
TECSOM NUANCE
TECSOM SENSUAL CITY
TECSOM DECOSTRUCTURE TIP-SHEARED
TECSOM REFLET
TECSOM PRIMA
TEXTIDALLE 40
TECSOM EVOLUTION
TECSOM LVM

Type de produit

Moquettes touffetées en dalles à velours bouclé 100% polyamide sur envers PVC

Catégorie d'utilisation :

Revêtement de sol pour intérieur